

DEC181946DR06

Décision portant délégation de signature à Mme Jocelyne Dias et à Mme Caroline François en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale de la délégation Centre-Est**LA DELEGUEE REGIONALE,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision DEC040115DAJ du 8 décembre 2004 modifiée portant organisation des circonscriptions administratives du CNRS ;

Vu la décision DEC100013DAJ du 21 janvier 2010 - Délégation de pouvoir conférant la qualité d'ordonnateurs secondaires aux délégués régionaux ;

Vu la décision DEC152277DAJ du 09 novembre 2015 portant nomination de Mme Muriel Sinanidès aux fonctions de déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 1^{er} janvier 2016 ;

Vu la décision DEC162929DAJ du 06 janvier 2017 portant nomination de Jocelyne Dias aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 02 janvier 2017 ;

Vu la décision DEC181940 du 26 juin 2018 portant nomination de Caroline François aux fonctions d'adjointe à la déléguée régionale pour la circonscription Centre-Est à compter du 01 juillet 2018 ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Muriel Sinanidès, déléguée régionale pour la circonscription centre-est, délégation est donnée à Mme Jocelyne Dias, adjointe à la déléguée régionale, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme Jocelyne Dias, délégation est donnée à Mme Caroline François, responsable des ressources humaines, à l'effet de signer tous actes, décisions et documents relevant de l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Vandoeuvre les Nancy, le 1^{er} juillet 2018

La déléguée régionale

Muriel Sinanidès